

Les goûters sont élaborés par les élus du Conseil Municipal des Enfants de Montardon avec l'accompagnement d'un animateur du centre de loisirs dans le respect des recommandations du Plan National Nutrition Santé (PNNS) qui précise qu'un bon goûter est à élaborer selon l'âge et les besoins de l'enfant.

Choisir 1 ou 2 aliments parmi les groupes suivants : laitage, produit céréalier et fruit.

Le goûter n'a pas pour fonction de nourrir l'enfant mais d'apporter les glucides, protéines, vitamines, fibres et calcium nécessaires pour garder son énergie en attendant l'heure du dîner.

